11 mai 2017

Le président de la République François Hollande remet l’insigne d’Officier de la Légion d’honneur à Paulette Guinchard, présidente du Conseil de la CNSA

Paulette Guinchard, présidente du Conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie (CNSA) a reçu aujourd’hui l’insigne d’Officier de la Légion d’honneur des mains de François Hollande, président de la République, à l’occasion d’une cérémonie à la CNSA en présence de proches, de ministres et de parlementaires, de membres du Conseil, du Conseil scientifique et des équipes de la Caisse.

Cette distinction récompense un parcours et un engagement affirmés en faveur de l’aide à l’autonomie des personnes vulnérables.

Députée du Doubs en 1997 et membre de la commission des affaires sociales, elle remet au premier ministre Lionel Jospin son rapport « Vieillir en France : enjeux et besoins d’une nouvelle orientation politique en direction des personnes âgées en perte d’autonomie » en 1999. Elle entre dans son gouvernement en 2001 comme secrétaire d'État aux personnes âgées et porte le projet de loi qui crée l’allocation personnalisée de l’autonomie (APA). Élue présidente du Conseil de la CNSA en octobre 2013, Paulette Guinchard conduit les débats dans le souci constant de faire progresser les politiques d’aide à l’autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées et de faire changer le regard de la société sur la grande fragilité. « La coopération des acteurs des secteurs sanitaire, social et médico-social est indispensable, car le parcours des personnes fragiles est loin d’être linéaire » rappelait-elle lors des 10 ans de la Caisse en 2015.

Paulette Guinchard a été nommée Officier de la Légion d’honneur lors de la promotion de Pâques, le 14 avril dernier. Elle avait reçu le grade de Chevalier le 14 juillet 2007.

**À propos de la CNSA**

Créée en 2004, la CNSA est un établissement public administratif dont les missions sont les suivantes :

∞ Participer au financement de l’aide à l’autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées : contribution au financement de l’allocation personnalisée d’autonomie et de la prestation de compensation du handicap ; concours au financement des maisons départementales des personnes handicapées, des conférences des financeurs ; affectation des crédits destinés aux établissements et services médico-sociaux.

∞ Garantir l’égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l’âge ou le type de handicap, en veillant à une répartition équitable des ressources.

∞ Assurer une mission d’expertise, d’information et d’animation de réseaux : échange d’informations, mise en commun des bonnes pratiques entre les départements, soutien d’actions innovantes, développement d’outils d’évaluation, appui aux services de l’État dans l’identification des priorités et l’adaptation de l’offre.

∞ Assurer une mission d’information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches.

∞ Enfin, la CNSA a un rôle d’expertise et de recherche sur toutes les questions liées à l’accès à l’autonomie, quels que soient l’âge et l’origine du handicap.

En 2017, la CNSA gère un budget de plus de 25 milliards d’euros.

**Contact presse**

**Aurore Anotin – CNSA**

Tél. : 01 53 91 21 75

aurore.anotin@cnsa.fr

**@CNSA\_actu**

Annexe : biographie de Paulette Guinchard

Paulette Guinchard est née le 3 octobre 1949 à Reugney (Doubs).

Elle s’est engagée très tôt. D’abord à Jeunesse agricole chrétienne en parallèle de ses études en économie, puis, en 1969, au Parti socialiste.

Vendeuse dans une librairie bisontine et membre de la CFDT, elle devient infirmière en psychiatrie en particulier auprès d’enfants autistes puis responsable de formation pour les soins aux personnes âgées.

En 1983, elle devient adjointe auprès du maire de Besançon jusqu’en 1997; elle est élue députée de la deuxième circonscription du Doubs de 1997 à 2001. Conseillère régionale de 1983 à 1997 et conseillère municipale jusqu’en 2007.

En 1999, le gouvernement Lionel Jospin la charge du rapport « Vieillir en France : enjeux et besoins d’une nouvelle orientation politique en direction des personnes âgées en perte d’autonomie ».

En 2001, elle est nommée secrétaire d'État aux Personnes âgées sur proposition de Martine Aubry, ancienne ministre de l'Emploi et de la Solidarité, au sein du gouvernement de Lionel Jospin.

En 2002, elle est réélue à son poste de députée et élue vice-présidente de l’Assemblée nationale.

Elle décide de quitter l’ensemble de ses mandats locaux et nationaux en 2007.

Elle est élue présidente du Conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie en octobre 2013.